

\$435,000.00

Notre société a publié il y a deux mois une nouvelle circulaire de propagande. Sur la première page de cet imprimé un chiffre nous a frappé : **\$435,000.00** de capital accumulé, après 10 ans d'opération !

Que signifie ce capital accumulé ?

Il signifie que l'Alliance Nationale a près d'un demi-million d'excédent de recettes sur ses déboursés ; il signifie que l'Alliance Nationale a accumulé près d'un demi-million pour le bénéfice de ses sociétaires, pour rendre plus *certain* le paiement de leurs réclamations.

Le capital accumulé détermine non seulement la richesse d'une institution, il détermine encore sa solvabilité. Quand même une société aurait un effectif de deux cent mille membres et qu'elle percevrait chaque mois des sommes considérables, si les recettes qu'elle encaisse suffisent à peine à payer ses dépenses et les réclamations au décès ou durant la maladie, il est évident que cette société n'est ni riche ni solide ; un désastre quelconque la forcera à liquider.

Il existe des banques qui n'ont qu'un capital-actions de \$1,000,000 et qui inspire une telle confiance au public que celui-ci leur confie des millions sans hésiter. Pourquoi ? parce qu'elles possèdent une réserve qui les rend puissantes.

Il en est des sociétés de secours mutuels comme des banques, avec cette différence, que la nécessité d'une réserve est plus grande dans les sociétés que dans les banques.

Une société de secours mutuels ne doit pas seulement se garer contre les fluctuations des valeurs et des taux d'intérêt, elle doit aussi se mettre en garde contre l'accroissement de la mortalité et l'augmentation des dépenses. Une institution financière qui ne s'occupe que de placer des capitaux le plus sûrement possible et au meilleur de ses intérêts n'a qu'à surveiller ses placements, tandis qu'une société de secours mutuels a besoin de prendre d'autres mesures pour protéger ceux qui lui confie leurs éparagnes.

La réserve de l'Alliance Nationale, comparativement au nombre de ses membres et par \$1,000 est plus élevée que celle de n'importe quelle autre société en Amérique. A la fin de 1902 elle était de \$41.19 alors que celle de la société qui la suivait le plus près n'était que de \$27.43. En sorte que si les sociétés

répartissaient leurs fonds, au pro rata, entre leurs membres, l'Alliance Nationale pourrait donner aux siens près du double et en maints cas le triple ou le quadruple de ce que les autres pourraient distribuer aux leurs. Quel superbe résultat ! Et dire que c'est une institution canadienne-française qui l'a obtenu !

Franchement, cela ne nous rend-il pas fiers, et ne nous venge-t-il, pas de bien des dédains que les autres nationalités ont exprimés à l'adresse de notre race en matière de finances !

Nous sommes travailleurs, nous sommes économes, nous pensons à l'avenir des nôtres, nous fondons des sociétés viables et les administrons assez sagement et habilement pour les rendre sans rivales, pourquoi irions-nous confier nos capitaux aux étrangers ?

Conte de Noël

SAINT LOUIS

Au temps du moyen-âge, où beaucoup d'hommes étaient cruels et sanguinaires par ignorance, où la loi du plus fort primait tout, la foi en Jésus-Christ, le Sauveur du monde, était grande ! Les villes lui élevaient des églises ; les artistes surgissaient de tous côtés pour édifier ces merveilles d'architecture que nous admirons encore, œuvres d'art pur, œuvres de foi vive, accomplies avec le temps et que le temps respecte.

A cette époque sombre et pourtant lumineuse, en l'an 1219, il se passa ceci, dit la légende :

Le soir de Noël, après avoir fêté, dans le céleste séjour, le divin anniversaire avec toute la pompe que comporte le ciel, Dieu le Père, le Saint-Esprit et tou, les Saints du Paradis allèrent prendre du repos. — La Vierge Marie, suivie des Anges, des Archange et des Saintes, s'étant retiré, Jésus resta seul, souriant, heureux ; il ouvrit une fenêtre du ciel et regarda la terre.

Ses yeux s'arrêtèrent sur la France.

Le sourire disparut de ses lèvres divines et des larmes remplirent ses yeux. Il s'élança dans l'atmosphère et arriva dans un bouge infect où deux truands, homme et femme, rouaient de coups un malheureux enfant de sept ans qui leur demandait grâce et pitié.

Son corps n'était qu'une plaie entretenue et avivée chaque jour par ces misérables dans le but d'exciter la générosité des pas-